

**Municipalité de Moudon**



**Préavis n° 75/25  
au Conseil communal**

**Demande d'un crédit de CHF 160'500.— pour le  
réaménagement de la place de jeux des Terreaux, parcelle  
357**

Délégué municipal : Felix STÜRNER, municipal, 078/980.48.49, f.sturner@moudon.ch

Adopté par la Municipalité le 24 mars 2025

Ordre du jour de la séance du Conseil communal du 6 mai 2025

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

## **1. Préambule**

Par la présente, la Municipalité sollicite un crédit de CHF 160'500.- pour le réaménagement de la place de jeux des Terreaux, parcelle 357, propriété communale.

La rénovation et l'entretien des places de jeux figurent au chiffre 6.04 « Offrir des infrastructures publiques adéquates » du programme de législature 2021-2026 de la Municipalité.

L'intervention sur la place de jeux des Terreaux est une priorité, car en mars 2024, la Municipalité a dû se résoudre à démonter l'ensemble des installations en raison de leur vétusté, représentant un risque pour la sécurité des enfants et des familles. Cette aire de jeux, particulièrement appréciée et très fréquentée, ne pouvait plus être maintenue en l'état.

Dans l'attente d'une décision urbanistique désormais arrêtée, un espace vert avec des bancs et une table a été aménagé, dès mai 2024, afin de conserver un lieu de détente pour les habitant·e·s. Aujourd'hui, la situation étant clarifiée sur le plan urbanistique avec l'abandon d'un projet de parking souterrain aux Terreaux, la Municipalité entend réaménager cette place de jeux. L'objectif est d'offrir aux enfants des installations modernes, sécurisées et ludiques, répondant aux besoins des familles et à la vocation conviviale du site.

## **2. Description du projet**

Idéalement située à proximité du centre-ville, cette aire de jeux réhabilitée offrira un cadre attrayant pour les familles. Conçue pour répondre aux besoins des enfants, elle proposera un espace de détente et de divertissement sécurisé, favorisant le jeu et l'épanouissement. Facilement accessible par des cheminements de mobilité douce, elle se trouve au cœur d'un quartier résidentiel, à l'écart des grands axes routiers, garantissant ainsi un environnement sûr.

La Municipalité a prévu d'effectuer les travaux suivants :

- Pose de nouveaux jeux et installations (maisonnettes, toboggan, jeux sur ressort, balançoires, carrousel, bancs, tables, etc.)
- Installation de dalles antichocs selon la norme de sécurité européenne (EN 1176) afin d'assurer une protection optimale aux enfants lors de leurs jeux.

Le plan de situation détaillant l'aménagement de la place est annexé au présent préavis.

Vous trouverez ci-dessous quelques illustrations des équipements prévus pour cette nouvelle aire de jeux.



*Figure 1 Téléphérique en métal, longueur 20 mètres*



*Figure 2 Nid d'oiseau avec balançoire double en métal*



Figure 3 Jeu sur ressort trèfle



Figure 4 Jeu sur ressort Harley Davidson

En cas d'acceptation du présent préavis par le Conseil communal, les travaux débuteront dès que possible afin de rouvrir la place de jeux dans les meilleurs délais. Il est à noter que le délai de livraison des jeux est estimé entre 10 et 12 semaines. L'objectif est de rendre la place de jeux accessible d'ici la fin de l'été.

Par ailleurs, selon les vœux exprimés tant par le législatif communal précédemment que par certain·e·s citoyen·ne·s, toujours dans la perspective d'une durabilité accrue, les nouveaux jeux pouvant l'être seront en matériaux non-plastiques semblables aux installations de la place de jeux Robinson sur le site de l'Ochette.

### 3. Coûts

Les coûts liés au réaménagement de la place de jeux se présentent ainsi :

Objet	Prix
Sécurisation du chantier, préparation de la place (exécution des fondations, assemblage des jeux et du mobilier, aménagement des protections contre les chutes)	33'082.-
Carrousel	4'949.50
Jeux sur ressort (Harley Davidson et trèfle) sur revêtement	2'812.00
Balancoire à bascule	1'610.25
Balancoire nid d'oiseaux	7'343.50
Combinaison de jeux Alouette 3 tours	44'194.00
Téléphérique, longueur de course 20m	8'744.75
Hamac junior	3'619.50
Dalles antichocs 45 mm et 65mm	6'047.95
Dalles de gazon	16'102.50
Bancs (3x) et table de pique-nique, voile pare-soleil	9'057.50
Panneau d'informations et responsabilité, réceptacle à déchets	1'439.25
Gestion de projet, aide au montage	4'300.00
Divers et imprévus	5'000.00
Sous-total	148'302.70
TOTAL TTC 8.1%	160'315.21
<b>TOTAL TTC arrondi</b>	<b>160'500.00</b>

#### 4. Aspects financiers

L'introduction des nouvelles normes comptables demande l'application de durées d'amortissement déterminées par le type d'investissement. Pour ce préavis, cela se résume de la manière suivante :

- Investissement « Travaux de menue importance » : CHF 160'500.- à amortir en 10 ans.

Il est estimé que 80% du coût des travaux sera autofinancé et que le solde sera couvert par l'emprunt.

Coût total des travaux CHF 160'500.-

Autofinancement 80% CHF 128'400.-

Fonds étrangers (emprunt) 20% CHF 32'100.-

Les intérêts (estimation 2.5%) des fonds étrangers devraient s'élever à CHF 803.- la première année.

#### 5. Réponse à la motion Kurt LEHMANN « Des places de jeux sûres et dignes de ce nom »

Par ailleurs, le présent préavis, comme le préavis 38/23 sur la place de jeux Robinson, est une réponse à la motion « Des places de jeux sûres et dignes de ce nom » déposée par le conseiller communal Kurt LEHMANN et prise en considération par le Conseil communal le 7 décembre 2021.

Dans la motion, il est notamment demandé à la Municipalité de réaliser une étude qui identifie les installations qui ne répondent plus aux normes en vigueur et qui sont potentiellement dangereuses pour les enfants. Le motionnaire avait demandé que les travaux à entreprendre soient prioritairement orientés sur les places des jeux Robinson et des Terreaux.

C'est dans le cadre d'un état des lieux initié par la Municipalité avec une entreprise spécialisée dans la réalisation de place de jeux, au printemps 2022, qu'une visite de toutes les aires de jeux, propriétés de la Commune de Moudon, a été réalisée, laquelle a conclu que la place de jeux Robinson et celle des Terreaux doivent être mises en conformité dans les meilleurs délais.

Fort de ce constat, la Municipalité, après avoir réaménagé la place de jeux Robinson en 2023, propose d'en faire de même pour celle des Terreaux en 2025. Quant aux nombreuses autres aires de jeux réparties sur le territoire communal, leur mise aux normes et leur rénovation seront réalisées progressivement au fil des prochaines années, en fonction des priorités établies.

## 6. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

- vu le préavis de la Municipalité n° 75/25 ;
  - ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
  - considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
1. **accorde un crédit d'investissement maximum de CHF 160'500.- TTC pour le réaménagement de la place de jeux des Terreaux, parcelle 357,**
  2. **considère que le présent préavis répond à la motion Kurt LEHMANN « Des places de jeux sûres et dignes de ce nom »,**
  3. **prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,**
  4. **prend acte que l'investissement sera amorti selon les normes en vigueur, soit 10 ans pour ce type d'investissement,**
  5. **autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE  
La syndique :                      Le secrétaire :  
  
C.PICO                                              
A. IMERI

Annexe : Plan de situation de la nouvelle place de jeux

